

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 107 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

Signé le 25 Septembre 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT représentée par Vincent COULOMB - Colette BABOUCHIAN représentée par Michèle EMERY - Jean-Louis BONAN représenté par Guy SAUVAYRE - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Eric DIARD représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Josette FURACE représentée par Marc LOPEZ - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Louisa HAMMOUCHE représentée par Samia GHALI - Garo HOVSEPIAN représenté par Eugène CASELLI - Paule JOUVE représentée par Bernard MARTY - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Janine MARY représentée par Catherine CHAZEAU - Christophe MASSE représenté par Vincent GOMEZ - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Dominique TIAN représenté par Carine ROGER.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

René BACCINO - Mireille BENEDETTI - Marie-Arlette CARLOTTI - Laurent COMAS - Yann FARINA - Albert GUIGUI - Claudette MOMPRIVE - Christyane PAUL - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Claude VALLETTE - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**HPV 012-1278/15/CC**

**■ Pacte de Sécurité et de cohésion sociale de Marseille - Aides au transport - Attribution d'une subvention à la Mission Locale de Marseille et approbation d'une convention - Approbation d'un avenant n°1 à la convention avec Pôle Emploi DHCS 15/13294/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du pacte de sécurité et de cohésion sociale de Marseille, l'Etat a demandé à Marseille Provence Métropole (MPM) de contribuer à la mise en œuvre d'aides à la mobilité en faveur des bénéficiaires des dispositifs « garantie jeunes », « Clubs ambition » et « PLIE » qui ne peuvent pas mobiliser l'aide au transport liée au revenu de solidarité active (Conseil Départemental) ou au retour à l'emploi (Pôle Emploi).

Le dispositif « garantie jeunes » a été mis en place par l'Etat en octobre 2013 sur dix territoires expérimentaux nationaux ; le territoire de MPM fait partie de cette expérimentation avec les Missions locales de Marseille, Martigues, Est étang de Berre et La Ciotat. Ce dispositif consiste à mettre en place par les missions locales un accompagnement adapté de jeunes en position de grande vulnérabilité, qui ne sont ni étudiants ni en emploi et qui, pour la plupart, sont en situation de décohabitation et ne bénéficient plus du soutien familial.

Le dispositif « clubs ambition » mis en place par Pôle emploi depuis plusieurs années sur Marseille, Marignane et la Ciotat cible principalement de jeunes demandeurs d'emploi ou des seniors issus des quartiers prioritaires ; il est financé par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (ACSé) et cofinancé par MPM dans le cadre du FEDER. Le dispositif a été labellisé au plan national sous le nom de « clubs intensifs jeunes ».

Le dispositif PLIE MPM Centre permet un accompagnement adapté de 2 000 personnes éloignées de l'emploi par an. En 2014, l'Etat a souhaité renforcer ce dispositif en direction des habitants résidant dans les zones de sécurité prioritaire en finançant via l'ACSé quatre files actives supplémentaires.

En 2014, il avait été proposé que MPM contribue à l'aide à la mobilité de :

- 230 jeunes environ dans le cadre de la garantie jeunes
- 595 demandeurs d'emploi des clubs ambition
- 20 adhérents du PLIE MPM Centre

**Signé le 25 Septembre 2015**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015**

en leur mettant à disposition le titre de transport le plus adapté à leur situation (cartes hebdomadaires, tickets...) et en demandant à la Mission Locale et à Pôle Emploi de s'assurer de leur bon usage.

Par délibération HPV 004-344/14/CC du 18 juillet 2014, le Conseil de Communauté a donc attribué une subvention de 99 800 euros à la Mission Locale de Marseille pour apporter une aide à la mobilité à 230 jeunes dans le cadre du dispositif « garantie jeunes », et une subvention de 100 200 euros à Pôle Emploi pour apporter une aide à la mobilité à 595 personnes dans le cadre du dispositif « clubs ambition » et à 20 personnes adhérentes du PLIE MPM Centre.

Les conventions permettant de définir les modalités de versement de ces subventions ont été notifiées en octobre 2014.

Le 15 juillet 2015, un comité de suivi a été réuni pour faire le point de cette action mobilité. La Mission Locale de Marseille a accordé des abonnements annuels RTM à 408 jeunes en garantie jeunes. Par contre, Pôle Emploi a démarré la mise en œuvre de cette action plus tardivement, et à ce jour si 153 personnes ont bénéficié de 280 titres de transport, les objectifs initiaux de la convention ne sont pas encore atteints.

Il convient donc :

- d'attribuer une subvention pour l'année 2015 à la Mission Locale de Marseille pour des jeunes bénéficiant de la garantie jeunes, mais cette fois-ci, pour des titres de transport mensuels, ce qui permettra d'améliorer le suivi de l'action ;
- de proroger la convention avec Pôle Emploi en réajustant les objectifs concernant le public concerné.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération HPV 004-344/14/CC du 18 juillet 2014 concernant l'attribution de subventions à la Mission Locale de Marseille et à Pôle Emploi pour la mise en place d'aides au transport et les conventions afférentes ;
- La demande de l'Etat à MPM de contribuer aux dispositifs « garanties jeunes », « clubs ambition » et « plan local pour l'insertion et l'emploi » par des aides à la mobilité dans le cadre du Pacte de sécurité et de Cohésion sociale de Marseille.

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,  
Considérant**

- Que la Communauté urbaine est compétente de plein droit en matière d'insertion par l'économique, de transport et de mobilité ;
- Que la Communauté urbaine souhaite développer une politique d'aide à la mobilité des jeunes et adultes en recherche d'emploi dans le cadre du Pacte de sécurité et de cohésion sociale de Marseille.

**Après en avoir délibéré :**

**Signé le 25 Septembre 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée l'attribution d'une subvention de 99 800 euros à la Mission Locale de Marseille pour apporter une aide à la mobilité par l'acquisition de titres de transport mensuels à 230 jeunes dans le cadre du dispositif « garantie jeunes ».

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec la Mission Locale de Marseille.

**Article 3 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe transports 2015 - Sous-Politique C 210 – Nature 6574 – Fonction 824.

**Article 4 :**

Est approuvé l'avenant n° 1 à la convention ci-annexé conclu avec Pôle Emploi.

**Article 5 :**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention ainsi que cet avenant et tout document y afférent à la bonne exécution de cette délibération.

Pour Visa,  
Le Conseiller Délégué  
Habitat – Logement - Politique de la ville  
Cohésion urbaine

Daniel HERMANN

Pour Présentation,  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Habitat et politique de la Ville

Arlette FRUCTUS

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER